

La Société des Agriculteurs de France vient d'émettre les vœux suivants :

1o Que le corbeau soit classé, dans toute la France, comme animal nuisible ;

2o Que le Gouvernement poursuive et encourage la destruction des corbeaux par tous les moyens possibles, notamment en invitant tous les propriétaires et locataires à détruire dans leurs bois les nids, œufs et jeunes corbeaux, en les encourageant, par des primes, à la destruction. En autorisant, sans aucune formalité des maires, soit à employer le garde champêtre, soit à désigner une autre personne assermentée, pour détruire au fusil, en tout temps et même en temps de neige et sans permis de chasse, sur la demande des cultivateurs intéressés et après autorisation des propriétaires ou locataires du droit de chasse, les corbeaux qui causeraient des dommages aux emblavures et meules.

\*\*\*

The Lynn Shoe Co, Montréal, a été incorporée au capital de \$30,000 pour la manufacture de chaussures.

\*\*\*

Un jeune Anglais de 19 ans, fils d'un épiciier nommé Neroman, vient d'inventer un canon électrique dont les effets sont paraît-il, foudroyants. L'inventeur, qui est apprenti à l'usine des torpilles Whitehead, a refusé une somme de 75 mille livres sterling que lui offrait l'amirauté pour son canon.

Cet engin se compose d'un tube, ouvert à ses extrémités, qui est inutilisable sans un projectile spécial ; il contient le mécanisme électrique donnant l'énergie nécessaire à la propulsion.

Lors d'un essai fait récemment, un but placé à une distance de un mille fut atteint à chaque coup. Les

expériences faites sur une distance de cinq milles n'ont pas aussi bien réussi, par suite de la chaleur considérable développée par la rapidité, qui engendre l'explosion prématurée du projectile.

Des délégués de l'amirauté ont demandé au jeune Neroman de construire un engin de plus fort calibre.

On espère que le nouveau canon produira un effet égal à celui d'une pièce de 100 tonnes. Ce nouveau spécimen sera prêt dans le courant de juillet prochain.

\*\*\*

The Diamond Light & Heat Co, Montréal, a été incorporée au capital de \$200,000 pour la manufacture de poêles, becs de lampes, grilles de foyer, etc.

\*\*\*

On savait depuis longtemps que les plantes indigofères ne renferment pas l'indigo en nature, mais sous la forme d'un glucoside auquel on a donné le nom d'indican, que la fermentation décompose en indigo et en sucre appelé l'indiglucine. La nature de cette fermentation, attribuée sans preuves suffisantes à un bacille particulier, était restée mystérieuse, et il appartenait à M. Bréaudat, pharmacien du Corps de Santé des Colonies, de nous la faire connaître. C'est du laboratoire du docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, que nous vient cette nouvelle découverte qui a fait l'objet de récentes communications à l'Académie des Sciences et à la Société de Biologie.

M. Bréaudat a démontré que les plantes à indigo contiennent avec l'indican, une diastase qui le double en indiglucine et indigo blanc, et une oxydase qui, agissant en milieu légèrement alcalin, transforme l'indigo blanc en indigo bleu.

Cette découverte, très intéressante